

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 24 novembre 2016

CDCPP-Bu(2016)17  
Point 4.1 de l'ordre du jour

BUREAU DU  
COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET  
DU PAYSAGE  
(CDCPP)

CADRE D'INDICATEURS CULTURE ET DEMOCRATIE –  
SUI TE DE L'EVENEMENT DE LANCEMENT

Note du Secrétariat  
établie par la  
Direction de la gouvernance démocratique  
Service des institutions et de la gouvernance démocratiques

---

*This document is public. It will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.  
Ce document est public. Il ne sera pas distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire.*

## Introduction

En 2013, la Conférence du Conseil de l'Europe des ministres de la Culture demandait que soit élaboré un cadre d'indicateurs sur la contribution des activités culturelles à la démocratie et sur les bénéfices économiques du financement de la culture.

Les travaux menés en 2014/2015 par le consultant chargé de cette étude, Hertie School of Governance, en coopération avec un consortium de recherche, ont permis de concevoir un système analytique innovant avec l'élaboration en parallèle de la dimension culture et démocratie et d'un cadre comportant 41 indicateurs et plus de 170 variables. Ce cadre couvre différents domaines d'action (financement, production, consommation, participation, éducation, patrimoine) et dimensions (politique, juridique, économique, citoyenne). Une approche procédurale comprenant trois phases – apports, interventions, résultats – a également été intégrée au système. Des premiers tests ont été menés sur les corrélations éventuelles entre culture et démocratie. Les essais statistiques ont été élargis en 2015 et le concept initial a été peaufiné. L'existence de relations étroites entre certaines dimensions culturelles et démocratiques a été mise en évidence, notamment entre la participation active à des activités culturelles et l'ouverture démocratique, ou entre l'engagement politique, la confiance dans la société et le niveau de bien-être.

Un cycle de tests du CICD a débuté en mars 2016. Des experts de la Hertie School se sont rendus dans les ministères de la Culture de la Belgique, de la Croatie, de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Pologne, de la Serbie, de la Suède et de la Suisse et ont discuté de l'intérêt de l'utilisation du CICD dans les contextes nationaux respectifs. Des suggestions concrètes ont été recueillies en vue de l'amélioration et de l'optimisation du CICD, par exemple l'ajout d'un certain nombre d'indicateurs sur l'accès et la participation ainsi que l'utilisation future et la mise à jour du cadre en coopération avec des initiatives statistiques pertinentes d'autres instances internationales.

La Hertie School of Governance a au bout du compte présenté les produits suivants :

- le CICD complet, comprenant une liste définitive d'indicateurs, des sources de données complètes et opérationnelles ;
- les résultats des tests de corrélation et des tests effectués sur huit hypothèses spécifiques, portant sur la contribution de la culture à la démocratie ;
- le cadre alimenté par les données de 37 pays, constituant ainsi une base de données d'indicateurs proposée en téléchargement (par exemple sous SCV, Excel, STATA) ; et
- 37 synthèses de pays présentant une brève description des résultats propres à chaque pays ;
- un manuel d'utilisation du CICD à l'intention des décideurs politiques et des autres acteurs intéressés par l'instrument ;
- une proposition d'outil en ligne mis à la disposition des utilisateurs pour explorer, examiner et analyser les données du cadre.

Les travaux ont été approuvés par le CDCPP lors de sa session plénière de juin 2016.

Les résultats tirés du CICD sur le dynamisme de la participation culturelle dans les Etats membres ont été cités dans le 3<sup>e</sup> rapport du Secrétaire Général sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit en Europe, publié en mai 2016<sup>1</sup>. De plus, un rapport de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la culture et la démocratie<sup>2</sup> mentionne certains enseignements du CICD et souligne son importance en tant qu'outil de mesure de la vitalité culturelle et d'incitation à l'engagement et à l'investissement politiques dans le domaine culturel.

A partir de l'été 2016, les travaux ont essentiellement porté sur la préparation du lancement du cadre le 14 octobre 2016 à Bruxelles à l'invitation de la Commission européenne (DG-Education et culture). La manifestation devait être l'occasion d'un échange sur le cadre d'indicateurs et sur ses applications avec tout un ensemble d'experts en politique culturelle et préparer la planification future d'un projet conjoint avec l'UE sur l'application du cadre à partir de 2017.

### Développements récents

Ont assisté au lancement du CICD une centaine de participants, ce qui a permis des échanges fructueux avec le secteur culturel.

La Commission européenne était notamment représentée par M. Jens Nyman Christensen, directeur général adjoint, et par M. Walter Zampieri, chef d'unité, diversité et innovation culturelles. Parmi les participants du Conseil de l'Europe se trouvaient la directrice générale de la démocratie, M<sup>me</sup> Snezana Samardzic-Markovic, et la directrice de la gouvernance démocratique, M<sup>me</sup> Claudia Luciani.

Des experts de la Hertie School – dont le doyen et président, le professeur Anheier – ont présenté le cadre, le manuel d'utilisation l'explorateur interactif de données. Un débat entre les diverses parties prenantes, dont un représentant gouvernemental (Kimmo Aulake, président du CDCPP), une directrice de fondation (Katherine Watson, Fondation européenne pour la culture) et une parlementaire (Vesna Marjanovic, Serbie) ont souligné l'actualité et l'intérêt du CICD pour une multitude d'utilisateurs.

Les questions ont essentiellement porté sur l'utilisation des sources de données (par exemple EUROSTAT), l'ajout possible de données et de pays encore manquants, la mise à jour du système et l'utilisation de l'outil au niveau intergouvernemental (dont des rapports et un suivi du CDCPP, de l'APCE, des rapports du SG). Les participants se sont félicités des usages multiples de l'outil : au sein de groupes géographiques, dans certains domaines et au-delà (culture, démocratie) et de l'utilisation de certaines composantes à des fins d'analyse.

Les participants ont reconnu que la culture était un domaine d'action très important (« la culture est un enjeu de sécurité dans un monde en proie à l'insécurité ») et qu'il convenait d'optimiser le CICD, y compris par la création de synergies avec les acteurs concernés, comme EUROSTAT et l'Unesco, et la mise à profit des données du Compendium. La promotion et l'utilisation actives du CICD ont aussi été préconisées.

---

<sup>1</sup> Voir la chapitre V sur les sociétés inclusives et la citoyenneté démocratique.

<sup>2</sup> Rapporteuse : Vesna Marjanovic, MP, Serbie.

## Travaux ultérieurs sur le CICD

Jusqu'à présent, les discussions préliminaires menées avec la Commission européenne ont porté sur des domaines comme la mise en place et la gestion de l'explorateur interactif de données du CICD, la rédaction de rapports thématiques annuels et l'organisation de manifestations annuelles de lancement de ces rapports. Il a aussi été question de la possibilité d'un programme conjoint de cofinancement de ces activités.

Il est prévu de renouer des contacts avec la Commission européenne compte tenu de la présentation réussie de l'outil du CICD dont l'existence a été saluée par tous les participants et dont la poursuite a aussi été recommandée.

## Etapes suivantes

A la suite du bilan détaillé qui a été fait avec le Bureau, les mesures supplémentaires devraient comprendre :

- l'établissement d'un premier rapport thématique sur la culture et la démocratie d'ici à la fin de 2016 eu égard en particulier aux conclusions sur la corrélation entre la participation à la culture et la confiance dans la société<sup>3</sup>.
- la promotion du CICD pour (1) une utilisation propre à chaque pays par les Etats membres en vue de l'optimisation et de l'autoévaluation des politiques et (2) d'autres rapports thématiques annuels sur la culture et la démocratie conformément aux priorités du Conseil de l'Europe.

Il semble essentiel de susciter l'intérêt des Etats membres et leur utilisation éventuelle, à terme, du CICD à des fins de politique intérieure. Il conviendrait d'envisager la possibilité d'obtenir des contributions volontaires à cette fin.

Il serait aussi bon d'engager d'autres débats avec la Hertie School of Governance sur la préparation éventuelle d'un projet conjoint sur le CICD à partir de 2017. Le Secrétariat utilisera le cadre, y compris les informations du Compendium, pour contribuer au rapport du Secrétaire Général sur la situation des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit en 2017.

## Action requise

Le Bureau est invité :

- à prendre note du lancement réussi du premier Cadre d'indicateurs culture et démocratie à la suite des décisions prises par la Conférence ministérielle sur la culture de 2013 et à approuver les résultats ;
- à donner des orientations au Secrétariat sur les mesures à prendre afin d'engager les Etats membres à appliquer le CICD et à en faire un instrument vivant et en évolution par l'intermédiaire de partenariats et d'accords appropriés.

---

<sup>3</sup> Ces résultats montrent que les pays qui présentent un taux élevé de participation culturelle présentent également un niveau élevé de confiance interpersonnelle au sein de leur population.